

Le débat reprend sur la motion de M. Turner (Ottawa-Carleton), appuyé par M. Greene,—Que le Bill C-150, Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur la libération conditionnelle de détenus, la Loi sur les pénitenciers, la Loi sur les prisons et les maisons de correction et apportant certaines modifications résultantes à la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, au Tarif des douanes et à la Loi sur la Défense nationale, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au comité permanent de la justice et des questions juridiques.

Le débat se poursuit;

(A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(4) du Règlement)

(Avis de motions (documents))

Les articles numéros 18, 19 et 51 sont réservés à la demande du gouvernement.

M. Howard (Skeena), appuyé par M. Peters, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du document intitulé *l'Administration autonome des réserves indiennes*, rédigé par le Service de planification et d'orientation générale de la Direction des affaires indiennes et daté du 4 août 1967.—(Avis de motion portant production de documents n° 40)

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

Le débat reprend sur la motion de M. Turner (Ottawa-Carleton), appuyé par M. Greene,—Que le Bill C-150, Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur la libération conditionnelle de détenus, la Loi sur les pénitenciers, la Loi sur les prisons et les maisons de correction et apportant certaines modifications résultantes à la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, au Tarif des douanes et à la Loi sur la Défense nationale, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au comité permanent de la justice et des questions juridiques.

Le débat se poursuit;

M. Woolliams, appuyé par M. Baldwin, soumet l'amendement suivant: Que cette motion soit amendée en ajoutant après les mots «la loi sur la défense nationale» les mots suivants:

«et que ledit comité permanent reçoive instruction de préparer et d'offrir à la Chambre quatre rapports séparés, relativement aux sujets suivants, qui sont contenus dans le bill: toutes les clauses: a) se référant à l'avortement; b) se référant à l'homosexualité et à la grossière indécence; c) se référant à la loterie et au pari; et d) toutes les autres clauses du bill.»

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. L'ORATEUR: Je tiens à remercier les députés qui ont pris part à ce débat sur la procédure—le député du Yukon, le député de Calgary-Nord, le député de Cardigan et certains ministres—et qui ont bien voulu éclairer la présidence sur l'important rappel au Règlement fait cet après-midi et ce soir par le député de Calgary-Nord. La présidence apprécie tout particulièrement la considération que lui a témoignée le député de Calgary-Nord en lui donnant très tôt